



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 55350

Texte de la question

M. Robert Lamy attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la réduction envisagée des horaires consacrés à l'enseignement d'histoire et géographie dans les classes de première S, à la rentrée prochaine. Il a été décidé récemment la suppression d'une demi-heure sur les trois heures actuelles. La perspective de cette réduction émeut beaucoup les professeurs d'histoire et de géographie. En effet, l'enseignement de ces matières participe pleinement à la formation du citoyen en ouvrant l'esprit des lycéens. L'histoire et la géographie constituent le portail d'accès à la culture et participe à l'intégration de tous dans notre société, par l'apprentissage des valeurs humanistes et républicaines. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il n'est pas contradictoire de vouloir promouvoir la formation civique tout en l'amputant des savoirs et méthodes qui en sont une composante essentielle.

Texte de la réponse

Le ministre de l'éducation nationale est particulièrement conscient de l'importance de l'histoire et géographie, disciplines qui fournissent des repères indispensables à la connaissance et à la compréhension du monde actuel. C'est pourquoi, ces deux matières fondamentales conservent toute leur place dans la réforme des lycées qui s'applique depuis la rentrée 2000 dans les classes de première des séries générales. Les anciens horaires d'histoire - géographie sont maintenus en classe de seconde générale et technologique ainsi que dans les classes de première et terminale des séries littéraire (L) et économique et sociale (ES). Dans la série scientifique (S), ces horaires ont été légèrement réduits afin de renforcer les enseignements scientifiques, en particulier les sciences expérimentales en vue d'y attirer en priorité les élèves réellement motivés par les études scientifiques. La part des disciplines relevant de la culture générale non scientifique reste cependant non négligeable. Il convient par ailleurs de noter que pour la première fois, une partie de l'horaire d'histoire - géographie de classe de terminale se déroule en demi-classe, ce qui doit contribuer à améliorer les conditions d'enseignement de ces disciplines. S'agissant des contenus d'enseignement, de nouveaux programmes entreront en vigueur en classe de seconde à compter de la rentrée 2001. Pour ce qui est de la rentrée 2000, des ajustements à l'actuel programme de première scientifique ont été apportés pour tenir compte des modifications d'horaires tout en conservant la cohérence d'ensemble des programmes du cycle terminal.

Données clés

Auteur : [M. Robert Lamy](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55350

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 décembre 2000, page 7070

Réponse publiée le : 16 avril 2001, page 2264